

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 03 AVRIL 2024 à 19 heures 30.

L'an deux mil vingt-quatre, le trois avril, le Conseil Municipal de la commune de LABERGEMENT SAINTE MARIE s'est réuni, en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Ludovic MIROUDOT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15 – Quorum : 9

Etaient présents : Monsieur Ludovic MIROUDOT, Madame Angélique CHOUFFE, Monsieur Patrick THOMET, Madame Sophie LAMBERT, Monsieur Régis ROBBE, Madame Pascale FOULLE, Madame Brigitte GARNACHE-CREUILLOT, Monsieur Bruno SERENA, Monsieur Mickaël MARGUIER, Madame Bernadette ROYET, Madame Marie-Hélène TRIMAILLE.

Absents Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Daniel PASQUIER pouvoir à Madame Marie-Hélène TRIMAILLE
Madame Christiane FERRE pouvoir à Madame Angélique CHOUFFE

Absent Excusé

Monsieur Romuald BASKA

Absent :

Monsieur Philippe TOURNIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Convocation en date du 18/03/2024

Ordre du jour :

- 01°) – Approbation du compte rendu de la séance du 25 janvier 2024
- 02°) – Décisions du Maire
- 03°) – Vote des comptes de gestion 2023
- 04°) – Vote des comptes administratifs 2023
- 05°) – Affectation de résultats aux budgets 2024
- 06°) – Vote des subventions 2024
- 07°) – Vote des budgets primitifs 2024
- 08°) – Commissions communales : Ajout d'un membre
- 09°) – Rénovation du beffroi : Lancement de la consultation
- 10°) – Rénovation local 10 avenue de la gare
- 11°) – Convention périscolaire avec ADMR
- 12°) – Durées d'amortissement des immobilisations
- 13°) – Convention avec la poste
- 12°) – Questions et informations diverses.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal de modifier l'ordre du jour, comme annoncé par mail le 29 mars 2024.

Points à ajouter :

- Rénovation du beffroi : Validation de l'APS et lancement de la consultation
- Parcours santé
- Rentrée scolaire 2024 -2025 : mise en place d'un Algéco pour la 6ème classe.

Le Conseil Municipal accepte cette modification

Nomination d'un secrétaire de séance

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

Madame Angélique CHOUFFE a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Arrêt du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 25 janvier 2024

Monsieur le Maire soumet au vote des présents et représentés, le dernier Procès-Verbal du 25 janvier 2024.

Le Conseil Municipal adopte le PV de la séance du 25 janvier 2024 par

POUR : 11 CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 – Patrick THOMET - Christiane FERRE

RENDU D'ACTES

Néant

DÉLIBÉRATIONS

Monsieur le Maire ouvre la séance sur l'ordre du jour.

Délibération N° 2024-04-01

Vote des différents comptes de gestion 2023

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les différents Comptes de Gestion de l'année 2023 établis par Monsieur le Trésorier pour les budgets

GENERAL – BOIS – CIMETIERE – EAU – ZONE ARTISANALE

Les différents Comptes de Gestion sont conformes aux écritures de la comptabilité administrative.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu

● **APPROUVE** les Comptes de Gestion 2023 arrêtés par le Trésorier de la Commune comme suit :

BOIS – EAU–CIMETIERE–ZONE ARTISANALE

Résultat du vote : 13 « pour »

- **COMMUNE**

Résultat du vote : 12 « pour »

1 « abstention » : Daniel PASQUIER

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024

Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-02 :

Approbation des différents Comptes Administratifs 2023

Madame Angélique CHOUFFE, première adjointe, est désignée en qualité de Présidente de séance.

Les Comptes Administratifs 2023 : COMMUNAL–BOIS–EAU–CIMETIERE– ZONE ARTISANALE sont présentés à l'assemblée délibérante, en concordance avec les Comptes de Gestion 2023 établis par Monsieur le Trésorier de la Commune.

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

Monsieur le Maire quitte la salle et Madame Angélique CHOUFFE, Présidente de séance, propose à l'assemblée de débattre de ces comptes.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu,

● **approuve** les Comptes Administratifs 2023 :

- BOIS – EAU–CIMETIERE–ZONE ARTISANALE

Résultat du vote : 12 « pour »

- COMMUNE

Résultat du vote : 11 « pour »

1 « abstention » : Daniel PASQUIER

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-03 :

Affectation des résultats 2023.

Les résultats 2023 pour tous les budgets sont présentés

Le Conseil Municipal après en avoir débattu, **DECIDE**

D'affecter les résultats 2023 aux budgets 2024 comme suit :

BUDGETS	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	COMPTE	MONTANT	COMPTE	MONTANT
COMMUNE	R 0.02	1 069 683.51 €	R 0.01	252 913.92 €
BOIS	R 0.02	696 032.90 €	R 1068	27 324.20 €
EAU	R 0.02	92 774.14 €	R 0.01	16 169.34 €
CIMETIERE	D 0.02	3 002.02 €	D 0.01	8 403.00 €
ZONE ARTISANALE	R 0.01	159 505.99 €	D 0.02	229 428.42 €

Adopté à l'unanimité des présents et représentés. 13 « pour » :

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-04 :

Vote des subventions 2024 aux associations.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré

• **DECIDE** d'allouer les subventions communales suivantes :

	2024
Anciens Combattants d'Algérie	100 €
Club de l'Amitié de Malbuisson	150 €
Comice Agricole	100 €
Donneurs de sang	150 €

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

Jumelage des Ailes	150 €
Pour un Petit Plus	150 €
Croix rouge Française	150 €
Banque alimentaire	150 €
ADMR	150 €
Vivre ensemble	100 €
Secours catholique	100 €
Oncos Doubs	100 €
SOS Futures mamans	100 €
Au petit panier	150 €
Restaurant du cœur	150 €
Volia Ukraine	100 €
Amicale Sapeurs-pompiers des 2 lacs	150 €
Journée sans voiture	1 000 €
Marmite solidaire	150 €

De plus,

- en raison de la participation de la commune cette année à l'organisation de la manifestation, une subvention exceptionnelle de 600 € est allouée à l'amicale des Maires du Haut Doubs.

Résultat du vote : 13 « pour »

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024

Publiée sur papier le 08/04/2024

- Demande de subvention exceptionnelle du Parc National du Haut Jura qui sollicite la commune pour un versement de 20 % de la dotation dite « biodiversité » soit environ 1000 € en sus de la participation déjà versée chaque année.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, refuse de donner une suite favorable à cette demande par

- 6 « contre » : Ludovic Miroudot, Mickaël Marguier, Bernadette Royet Patrick Thomet, Brigitte Garnache-Creullot, Sophie Lambert.
- 6 « abstention » : Christiane Ferré, Angélique Chouffe, Bruno Serena, Marie-Hélène Trimaille, Pascale Foulle, Daniel Pasquier.
- 1 « pour » : Régis Robbe

Délibération n° 2024-04-05

Vote des budgets primitifs 2024.

Monsieur le Maire présente à son assemblée les budgets primitifs 2024.

A savoir :

COMMUNE - BOIS – EAU - CIMETIERE - ZONE ARTISANALE.

Monsieur Daniel Pasquier demande la raison de l'augmentation du compte 65748 du budget communal.

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

Il lui est répondu qu'il s'agit sans doute d'une erreur de frappe. La réponse précise lui sera donnée lors de la prochaine séance.

Il indique également que le montant du chapitre 011 du budget communal correspond au montant de la dotation forfaitaire reçu.

Monsieur le Maire lui répond que le montant total des dotations est bien supérieur.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

-ADOPTE les budgets 2024

EAU - BOIS - CIMETIERE - ZONE ARTISANALE

Résultat du vote : 13 « pour »

COMMUNE

Résultat du vote : 12 « pour »

1 « abstention » : Daniel PASQUIER

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024

Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-06 :

DELIBERATION PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Suite à sa prise de fonction en remplacement de Madame Gaëlle Simon, et afin de pourvoir au remplacement de conseillers, Madame Bernadette ROYET souhaite intégrer les commissions communales suivantes : Finances – Informations communication – Terrains urbanisme – Eglise

Le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré à la majorité des présents et représentés :

● **ADOPTE** la liste des commissions municipales suivantes :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Appels d'offres (CAO)	Régis ROBBE Mickaël MARGUIER Daniel PASQUIER	Patrick THOMET - Bruno SERENA - Marie-Hélène TRIMAILLE
Finances	Ludovic MIROUDOT - Pascale FOULLE - Brigitte GARNACHE- CREUILLOT - Philippe TOURNIER - Régis ROBBE – Bernadette ROYET	Daniel PASQUIER -
Bâtiments – Patrimoine	Angélique CHOUFFE - Marie-Hélène TRIMAILLE -Bruno SERENA - Brigitte GARNACHE- CREUILLOT - THOMET Patrick - Daniel PASQUIER - Mickaël MARGUIER	Philippe TOURNIER -

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

Bois et forêts – agriculture - environnement	Bruno SERENA – Patrick THOMET – Régis ROBBE - Mickaël MARGUIER Philippe TOURNIER - Marie-Hélène TRIMAILLE	
Personnel - agents	Angélique CHOUFFE - Pascale FOULLE - Bruno SERENA - Christiane FERRE - Philippe TOURNIER - Marie-Hélène TRIMAILLE	
Informations - communication	Angélique CHOUFFE - Pascale FOULLE - Bruno SERENA - Brigitte GARNACHE-CREUILLOT - Régis ROBBE – Bernadette ROYET	
Voiries, réseaux et sécurité	Bruno SERENA - Patrick THOMET - Régis ROBBE - Daniel PASQUIER - Mickaël MARGUIER - Philippe TOURNIER	
Commerce – tourisme	Bruno SERENA - Angélique CHOUFFE - Sophie VOEGTLIN-LAMBERT – Romuald BASKA	
Terrains - urbanisme	Brigitte GARNACHE-CREUILLOT - Patrick THOMET - Régis ROBBE - Daniel PASQUIER - Mickaël MARGUIER - Marie-Hélène TRIMAILLE – Bernadette ROYET	Philippe TOURNIER (suppléant)
Animations et fleurissement - associations	Angélique CHOUFFE - Pascale FOULLE - Christiane FERRE - Brigitte GARNACHE-CREUILLOT - Sophie VOEGTLIN-LAMBERT	
Scolaire - périscolaire - jeunesse	Angélique CHOUFFE - Pascale FOULLE - Christiane FERRE - Sophie VOEGTLIN-LAMBERT - Marie-Hélène TRIMAILLE	
Action sociale	Angélique CHOUFFE - Christiane FERRE - Brigitte GARNACHE-CREUILLOT - Sophie VOEGTLIN-LAMBERT - Marie-Hélène TRIMAILLE - Philippe TOURNIER	
Eglise	Angélique CHOUFFE - Bruno SERENA - Brigitte GARNACHE-CREUILLOT - Daniel PASQUIER - Marie-Hélène TRIMAILLE – Bernadette ROYET	
Cimetière –	Régis ROBBE - Patrick THOMET - Angélique CHOUFFE	

Résultat du vote : 12 « pour »

1 « abstention » : Bernadette Royet

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024

Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-07 :

Rénovation du beffroi : Lancement de la consultation

L'architecte, Florie Prokl-Bellet a rendu son rapport qui était joint à la synthèse et consultable en mairie.

La commission « Eglise » prévue le 26 mars 2024 à 15 h 30 en mairie a été annulée du fait du manque de participants et reportée au 30 avril 2024 à 16 h 30 en mairie.

Il convient de valider l'avant-projet sommaire proposé par l'architecte afin de pouvoir avancer sur le dossier.

Monsieur le Maire souhaite que la convention tripartite puisse être signée rapidement.

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré

- **DECIDE de valider** l'avant-projet sommaire (APS), proposé par le cabinet AT Trait d'architecture et demander le lancement des études PRO DCE.
- **Autorise** le Maire à signer les documents nécessaires.

Résultat du vote : 13 « pour »

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-08 :

Rénovation du local commercial 10 avenue de la gare.

Suite à l'attribution d'un bail commercial du local sis 10 avenue de la Gare (ancienne auto-école) à l'effet d'y établir un institut de beauté, il est nécessaire de procéder à des rénovations et des mises aux normes incombant au propriétaire : électricité, changement de cumulus, des radiateurs, isolation des murs extérieurs.

Le montant total des travaux s'élève à 45 000 €.

Monsieur le Maire propose une participation communale à hauteur d'un tiers des travaux.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré

- **DECIDE** de participer à hauteur de 15 000 € maximum. Cette somme représente les travaux de mise aux normes incombant au propriétaire.

Résultat du vote : 12 « pour »

1 « abstention » : Daniel Pasquier

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-09 :

Convention périscolaire

La convention entre la commune de Labergement Ste Marie, la commune de St Point Lac et l'ADMR pour la gestion du périscolaire est finalisée, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avant transmission à l'ADMR.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré

DONNE pouvoir au Maire pour signer la convention et tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Résultat du vote : 13 « pour »

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-10 :

Budget eau : Durée d'amortissement des immobilisations.

Il convient de préciser les durées d'amortissement des immobilisations dans le cadre du budget eau.

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré **DECIDE** d'appliquer les durées d'amortissement suivantes pour les biens du budget eau :

- 40 ans : Ouvrage : Canalisations, Conduites, ...
- 10 ans : compteurs

Résultat du vote : 12 « pour »

1 « abstention » : Régis Robbe

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Occupation de locaux : Convention avec la Poste.

Les services de la Poste ont sollicité la mairie pour la mise à disposition d'une salle permettant d'accueillir les facteurs lors de leur pause de midi (entre 12 h et 14 h). Monsieur le Maire propose la mise à disposition gracieuse de la salle des Pompes durant ces deux heures. A charge des services de la Poste de mettre à disposition four micro-ondes, bouilloire.....

Il propose au Conseil Municipal de valider cette proposition et de l'autoriser à signer une convention.

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir débattu s'oppose à cette convention non rémunérée et ,après débat, préconise de faire une proposition à la poste d'indemnité à hauteur de 50 € par semaine.

Résultat du vote : 6 « contre » : Régis ROBBE, Bernadette ROYET, Marie-Hélène Trimaille, Daniel Pasquier, Pascale Foulle, Brigitte Garnache-Creillot.

7 « abstention » : Christiane Ferré, Angélique Chouffe, Sophie Lambert, Mickaël Marguier, Bruno Serena, Ludovic Miroudot, **Patrick Thomet.**

Délibération n° 2024-04-11 :

Parcours santé

Plusieurs devis sont en cours d'étude pour l'acquisition des agrès.

La somme de 25 000 € a été inscrite au budget communal dont 5 000 € versés par l'association du comice. Sur ce dossier 50 à 80 % de subventions sont attendues.

Monsieur le Maire propose de valider le projet et de solliciter le concours financier du SDJES (Service Départemental à la Jeunesse et Engagement au Sport) pour ce dossier.

Il demande également l'autorisation du Conseil Municipal pour établir et signer les conventions d'utilisation avec les écoles, l'accueil périscolaire et le FCLR (foot).

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir débattu :
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à établir et signer les conventions

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

d'utilisation avec les écoles, l'accueil périscolaire et le FCLRV et solliciter le concours financier du Service Départemental à la Jeunesse et Engagement au Sport pour un investissement de 25 000 €.

Résultat du vote : 13 « pour »

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Délibération n° 2024-04-12 :
Demande de dérogation scolaire :

Monsieur le Maire expose à son assemblée que la famille Grémion sollicite une dérogation scolaire pour son fils Alix. Les parents souhaitent que l'enfant soit scolarisé à l'école de Remoray Boujeons. Ils précisent que leur résidence à Granges du Lac ne bénéficie pas du transport scolaire et que l'école de Remoray est plus proche de leur domicile. D'autre part, le papa travaillant sur Remoray il est plus aisé de reprendre l'enfant à la sortie de l'école.

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu et délibéré,

ACCEPTE cette dérogation pour l'enfant Alix Grémion

Résultat du vote :

8 « pour »

3 « abstention » : Sophie Lambert, Pascale Foulle, Bruno Serena,

2 « contre » : Marie-Hélène Trimaille, Daniel Pasquier,

Délibération transmise en Sous-Préfecture le : 08/04/2024 Publiée sur papier le 08/04/2024

Questions et informations diverses.

- Ecole : Commande d'un Algeco pour l'ouverture de la 6^{ème} classe prévue à la rentrée 2024 – 2025
- Fermeture de la Petite Fuvelle en raison des désordres constatés sur le pont qui la dessert.
Madame Marie-Hélène Trimaille s'oppose à cette fermeture annoncée comme définitive et propose que cette route soit fermée de 6 h à 8 h et de 16 h à 18 h pour éviter que celle-ci soit empruntée par un grand nombre de frontaliers qui veulent éviter le carrefour du Coude. Elle demande qu'un engagement à réparation de l'ouvrage soit acté.
- Projet d'aménagement de l'ancienne gare SNCF :
 - o Rendez-vous avec l'architecte du CAUE le 18 avril 2024 à 10 h en mairie.
 - o Convention d'utilisation d'une prise électrique à l'ancienne Gare : 150 €

DEPARTEMENT DU DOUBS - COMMUNE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE
Réunion du Conseil Municipal

- ILLIWAP
- Boivine : Procédure de consultation sur les chances de succès du pourvoi en cassation.
- Capdel : l'ACCA assurera la Gestion complète de la cabane. Elle effectuera, comme à l'accoutumée la corvée de nettoyage et débroussaillage lignes des parcelles de bois.
- Compétence scolaire – péri et extra : Transfert. Questionnement : Retour attendu pour le 22 avril 2024.
- Téléthon : Régis Robbe informe le Conseil d'une demande de Julien Letoublon, Président, qui souhaite que deux personnes de la commune de Labergement Ste Marie siègent au conseil d'administration de l'association.
- Il semble que la couleur des toits des nouvelles constructions du Carré de l'Habitat n'a pas été respectée. Une vérification doit être effectuée.
- Mme Marie-Hélène Trimaille demande si le mât d'éclairage de la place du village a été validé par le Conseil Municipal. Monsieur le Maire lui répond que cette installation était incluse dans le devis de changement de l'éclairage public validé en juillet 2023 par le Conseil Municipal.
- Nettoyage de printemps du village : Il se déroulera le 04 mai 2024.
- Prochaine séance de Conseil Municipal le 16 mai 2024 à 19 h 30 en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.

La secrétaire de séance,

Angélique CHOUFFE

Le Maire,

Ludovic MIROUDOT

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 03 avril 2024, à dix-neuf heures trente, à la mairie et a examiné les délibérations suivantes :

2024-04-01	Vote des comptes de gestion 2023
2024-04-02	Vote des comptes administratifs 2023
2024-04-03	Affectation des résultats 2023 aux budgets 2024
2024-04-04	Vote des subventions 2024 aux associations
2024-04-05	Vote des budgets primitifs 2024
2024-04-06	Désignation des membres des commissions communales
2024-04-07	Rénovation du beffroi : Validation de l'avant-projet sommaire
2024-04-08	Rénovation du local commercial 10 avenue de la gare
2024-04-09	Convention accueil Périscolaire
2024-04-10	Budget eau : Durée d'amortissement des immobilisations
2024-04-11	Parcours santé : Demande de concours financier
2024-04-12	Dérogation scolaire GREMION Alix

Les délibérations peuvent être consultées au secrétariat de mairie.
Liste affichée le 09 avril 2024.

Le Maire
Ludovic MIROUDOT